

DEC141988DR11

Décision portant nomination de Monsieur Rémy BRUYERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC11A001DSI du 04/01/2011 nommant Alain SCHUHL directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 15/05/2014.

Considérant que Monsieur Rémy BRUYERE, a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, premier module, les 24, 30 et 31 mai 2013 et onze modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014).

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Rémy BRUYERE, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 15/05/2014.

Monsieur Rémy BRUYERE, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Rémy BRUYERE, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

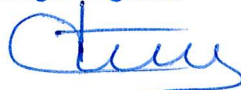
Fait à Grenoble, le 15 mai 2014

Le directeur de l'unité

Alain SCHUHL
Directeur
Inst. NEEL
CNRS

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE